

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2020

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS FRAUDULEUX - (N° 1724)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE39

présenté par
M. Naegelen, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« indique »

le mot :

« conversation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.